

# Lettre à l'ONU

L'Alliance écologique et sociale 06



à

**Monsieur Antonio Guterres**, Secrétaire Général de l'ONU

copie à :

- **Peter Thomson**, envoyé spécial de l'ONU chargé des océans
- **Christian Estrosi**, Maire de Nice et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
- **Emmanuel Macron**, Président de la République française
- **Rodrigo Chaves Robles**, Président du Costa Rica

Les signataires de cette lettre, organisations de l'Alliance écologique et sociale 06\*, souhaitent vous alerter d'un projet de construction aberrant tant d'un point de vue écologique qu'économique qui serait financé par l'ONU.

Pour accueillir la troisième conférence des Nations Unies sur les océans, la réalisation d'un vaste complexe de près 10 000m<sup>2</sup>, est prévue sur le quai Amiral Infernet au niveau de la digue principale de protection du port de Nice, ville classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis juillet 2021.

Le choix de bétonner davantage encore en bord de mer dans un environnement aussi fragile qu'exceptionnel est totalement contradictoire avec l'objectif affiché de ce sommet : aboutir à un accord pour protéger l'océan comme bien commun de l'humanité !

Aucun plan précis du chantier n'a encore été dévoilé mais la Mairie de Nice et la Métropole annoncent :

- la construction d'un nouveau centre de congrès, structure pérenne entre 5 000 m<sup>2</sup> et 10 000 m<sup>2</sup> (alors que l'actuel Palais des Congrès Acropolis d'une surface de 20 000 m<sup>2</sup> est en passe d'être détruit !);
- la construction d'un auditorium et plusieurs salles attenantes pouvant accueillir entre 1 200 et 2 400 personnes selon les sources (offre d'accueil inférieure à celle actuelle du Palais Acropolis);
- le projet déborderait de 10 mètres sur le quai actuel;
- la structure serait plus haute que la dalle du parking actuel;
- les modules de la future structure – et notamment de l'auditorium – seront construits sur un site déporté et acheminés sur place pour y être assemblés.

L'impact environnemental de toute construction est très fort : émissions de gaz à effet de serre, pollution de l'air, pollution de l'eau, consommation énergétique, production de déchets. Dans ce cas précis, l'impact sur l'hydrosphère marine et la biodiversité est posé.

Ce projet d'aménagement contribuera donc à dégrader encore plus le climat et les écosystèmes. Paradoxal avec le but de la conférence.

Le sixième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) annonce une augmentation du niveau de la mer d'une cinquantaine de centimètres dans le meilleur des cas, et de 1,5 mètre selon le pire scénario, et ce, dès 2050.

Quels que soient les scénarios, la montée des eaux est maintenant inéluctable, n'est-il pas inconséquent de construire un bâtiment de fait « jetable », voué à avoir les pieds dans l'eau ?

Toujours selon le sixième rapport du GIEC, que vous même, Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, avez qualifié « *d'atlas de la souffrance humaine* », les risques qui menacent le plus le sud de la France sont la hausse des températures, les vagues de chaleur, les pénuries d'eau, les inondations. Le risque d'inondation côtière de cet espace de congrès situé au bord de l'eau (sur l'eau ?) serait par ailleurs exacerbé par la modification des précipitations et l'augmentation des épisodes climatiques violents (tempêtes).

Les signataires de cette lettre sont choqués d'avoir appris par la presse l'existence de ce projet de nouveau centre de congrès quai Infernet, par M. Estrosi maire de Nice et président de la Métropole,

quelques mois à peine après une consultation publique sur l'aménagement du port de Nice qui se révèle finalement être un leurre. Quel mépris pour les habitant·es de Nice !

Encore un déni de démocratie, une décision prise sans consulter ni les assemblées territoriales ni les populations, précipitation soi-disant justifiée par « l'ONU qui a exigé que le sommet se déroule sur le port » selon M. Estrosi.

De plus, au vu des délais extrêmement courts, le projet, réalisé dans le cadre d'un accord international avec l'ONU et le Costa Rica, dérogerait aux règles des marchés publics. Vous comprendrez donc, Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU, nos inquiétudes face à un projet si opaque.

Même si le maire de Nice prétend que « Nice met en œuvre une transition écologique concrète, dont les effets se font déjà ressentir sur la qualité de l'air, [...] et la protection des écosystèmes », nous ne sommes pas convaincu·es de l'affichage soi-disant écologiste des édiles. Nice est l'une des villes les plus polluées de France avec 500 morts prématurées par an à cause de la pollution atmosphérique. Les choix locaux en matière d'aménagement du territoire vont à l'encontre d'une nécessaire transition écologique :

- soutien à l'extension du terminal 2 de l'aéroport de Nice, qui va entraîner potentiellement 20 000 vols de plus par an, plus de pollutions, plus de nuisances ainsi qu'une émission importante de gaz à effet de serre (GES) ;
- bétonisation de la Plaine du Var, à l'ouest de Nice, en contradiction avec la sauvegarde des terres fertiles, la préservation des nappes phréatiques et le principe de zéro artificialisation ;
- choix du sur-tourisme comme mode de développement économique.

La volonté d'implantation d'un nouveau centre de congrès au port relève bien davantage du développement supplémentaire du tourisme d'affaires que de la volonté de lutter contre les dégradations des milieux marins.

Un tel projet de construction avec la communication qui l'accompagne permettrait à la ville de Nice de se donner un vernis écologique, d'avoir un nouveau centre des congrès pour poursuivre ses projets touristiques, d'éventuellement rénover la grande digue du port qui s'affaisse, le tout avec l'argent de l'ONU.

Comment l'ONU peut-elle cautionner et financer cela ?

En effet, ce projet de plusieurs dizaines de millions d'euros, serait financé à 90 % par l'ONU et "des mécènes privés". La Collectivité débourserait cinq à six millions d'euros et l'État treize millions. N'estimez-vous pas, Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU, que c'est une dépense indécente au regard des ressources de l'ONU, des besoins pour agir concrètement contre le réchauffement climatique, la préservation des écosystèmes, la recherche scientifique, ou une aide aux territoires en transition ?

Ne s'agit-il pas d'un immense gaspillage pour une structure inutile, alors qu'il existe déjà d'autres lieux d'accueil pour un tel événement ?

Nous sommes conscient·es de l'importance de cette conférence sur les océans, mais nous ne souhaitons pas qu'elle se fasse au détriment de la protection de l'environnement, du bon sens, et en gaspillant l'argent public.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Secrétaire Général, nos respectueuses salutations écologiques et sociales.

Nice, le 24 juin 2023

**\*Les organisations de l'Alliance écologique et sociale 06 :**

Alternatiba 06 – ANV-COP 21 06 – ATTAC 06 – CAPRE 06 – CCFD-Terre Solidaire 06  
– CGT Educ'action 06 – CGT LACASSAGNE – Collectif citoyen 06 –  
Collectif Plaine du Var – CPLC Nice – DAL 06 – Extinction Rebellion 06 –  
FSU 06 – Greenpeace Nice – OXFAM 06 – Pomécolo06 – SUD-Solidaires 06

**Contact :** [allianceecologiquesociale06@gmail.com](mailto:allianceecologiquesociale06@gmail.com)

